

<https://47.snuipp.fr/RGPP-le-rapport-de-mars-2011>



# RGPP : le rapport de mars 2011

- École - Les Chiffres de l'École -

Date de mise en ligne : mercredi 8 juin 2011

Dernière mise à jour : 8 juin 2011

---

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

---

**Le 5e Conseil de Modernisation des Politiques Publiques qui s'est tenu le 9 mars 2011 « a permis de faire un point global sur les chantiers et a adopté une cinquantaine de nouvelles mesures avec deux priorités : simplifier la vie des usagers, et s'assurer du respect de notre trajectoire budgétaire en élargissement le spectre de la RGPP. »**

Pour le Ministère de l'Éducation Nationale, quatre axes sont mis en avant :

- réformer l'école primaire afin de réduire l'échec scolaire ;
- réorganiser l'offre dans le second degré pour réduire les sorties sans qualification et mieux préparer les élèves à la poursuite des études dans l'enseignement supérieur ;
- offrir de nouveaux services aux familles pour mieux accompagner la scolarité des élèves ;
- rationaliser l'action administrative et optimiser la qualité du service offert aux familles."

La présentation y est toujours très volontariste, avec toujours aussi le codage par feu tricolore qui ne renseigne pas tant sur l'état de la RGPP que sur les priorités affichées ... ou pas ... mises en oeuvre ... ou pas tout à fait quand même ...

**Pour le premier degré, par exemple, il est dit au début de ce document :**

*"1) Réformer l'école primaire afin de réduire l'échec scolaire*

*Le rapport Reiss sur la gouvernance et l'organisation de l'école a été remis en septembre 2010 au ministre de l'Education Nationale.*

*Il propose un pacte éducatif entre les services de l'État et les collectivités territoriales, dans lequel chaque école mettrait en oeuvre un contrat éducatif porté par un directeur d'école mieux reconnu, et dont le projet pédagogique serait la clé de voûte."*

Avec un joli feu vert :

Mesures	Avancement
Renforcer le soutien scolaire dans le premier degré	
Optimiser l'organisation scolaire du premier degré (mise en place d'établissements publics d'enseignement notamment)	

Comme si donc, le simple fait qu'un rapport parlementaire soit rendu, sans qu'aucune mesure concrète n'ait encore été prise, soit suffisant pour afficher le feu vert ...

A lire aussi, en page 3/9, le chapitre « 3) Améliorer la gestion des enseignants » et le passage sur le pacte de carrière et la mobilité :

- *"Le nouveau pacte de carrière favorise aussi l'accompagnement des enseignants tout au long de leur carrière et améliore leur mobilité.  
Un nouveau portail mobilité a été mis en place pour les enseignants (50 000 visiteurs depuis octobre 2010)."*

Alors que chacun sait que le mouvement national n'a jamais été aussi bloqué... et que les mouvements départementaux prennent le même chemin...

### **Cerise provisoire sur le gâteau (page 4/9) :**

*"Les réformes se poursuivront en 2011 conformément à leur calendrier pour améliorer la gestion des enseignants et la valorisation de leur travail.*

*Des résultats sont attendus sur un certain nombre d'entre-elles, notamment :*

*- La prise en compte du bien-être au travail sera renforcée en 2011, notamment via la généralisation du bilan de santé systématique pour tous les personnels l'année de leurs 50*

*ans.*

*- Les élections professionnelles seront pour la première fois réalisées par internet (e-vote)."*

La prise en compte de notre bien être via un bilan de santé, ça aurait plutôt tendance à nous inquiéter : ça sent le cheval de réforme ...

Quant aux élections professionnelles électroniques, hormis d'éventuelles économies d'organisation, ça permettra avant tout de faire baisser mécaniquement la représentativité des syndicats...

A suivre